J’agis avec le registre santé et sécurité :

Ce registre doit être à la disposition de tous, personnels comme parents d’élèves (usagers), donc dans un lieu neutre.
Faire une photocopie pour en garder une trace, reporter le numéro sur le bordereau récapitulatif et en informer le/la directeur/trice qui transmettra (ou la transmettre soi-même) à:
☐ L’IEN (ou plus précisément au Conseiller Pédagogique de la circonscription = assistant de prévention local)
☐ Au conseiller de prévention départemental :
Premier degré : sebastien.caillaut@ac-orleans-tours.fr
- A la secrétaire du CHS-CT chsctd-sec-36@ac-orleans-tours.fr

- A un membre du CHS-CT :

Albane Chauleau	Snics/FSU	Infirmière scolaire	albane.chauleau@ac-orleans-tours.fr
Raphaël Tripon	Snuipp/FSU	Professeur des écoles	raphael.tripon@ac-orleans-tours.fr
Marion Cuisat-Lafond	Snuipp/FSU	Professeure des écoles	marion.cuisat-lafond1@ac-orleans-tours.fr

Le registre doit être présenté à chaque conseil d’école et conseil des maîtres.